
AVIS AUX LECTEURS

Le rapport intitulé *Le sud de la Floride, Lignes directrices pour les exportateurs canadiens de poisson, 1995* renferme un aperçu du marché de poisson et de fruits de mer du sud de la Floride et fait ressortir les avantages que présente ce marché du point de vue de sa proximité géographique aux nombreux pays des Antilles et de l'Amérique centrale. On y trouve de l'information sur les divers aspects de l'économie du sud de la Floride, notamment : des données de base sur le marché du poisson et des fruits de mer, un aperçu de ce marché dans le sud de la Floride, les habitudes de consommation, les canaux de distribution, les agents de liaison commerciaux, dont les courtiers et les distributeurs de produits alimentaires, et des données statistiques. Le présent document a été rédigé en vue de fournir aux petites et moyennes entreprises canadiennes d'exportation de poisson et de fruits de mer des renseignements de base sur le marché du sud de la Floride.

Le rapport fait ressortir les débouchés commerciaux qui pourraient intéresser les exportateurs canadiens de poisson et de fruits de mer et renferme des données sur certaines caractéristiques de l'économie et sur la consommation de poisson et de fruits de mer dans le sud de la Floride. L'information porte sur les canaux d'importation, les débouchés commerciaux et les canaux de distribution régionaux. Des listes des principaux importateurs, grossistes, distributeurs, courtiers et agents oeuvrant dans le commerce du poisson, des fruits de mer et des produits alimentaires, des centres de commerce international au Canada et des directions commerciales géographiques du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sont présentées pour les exportateurs canadiens de poisson et de fruits de mer intéressés par le marché du sud de la Floride.

Nous avons pris soin, au moment de la préparation, d'assurer l'exactitude de l'information contenue dans ces lignes directrices. Toutefois, nous conseillons aux exportateurs canadiens de poisson et de fruits de mer de bien vérifier tous les détails pertinents auprès de leurs agents de liaison commerciaux et de respecter à la lettre les conditions et les règlements établis par les importateurs et les autorités du sud de la Floride.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a préparé avec soin l'information contenue dans la présente publication, mais il ne peut garantir l'exactitude des données, ni l'absence d'erreurs ou d'omissions. Le Ministère n'est pas responsable de l'interprétation par les entreprises de l'information contenue dans le présent rapport, ni de l'utilisation par elles de cette information ou des vues exprimées dans le document.

Le rapport intitulé *Le sud de la Floride, Lignes directrices pour les exportateurs canadiens de poisson, 1995* fait partie d'une série de publications préparées par le Secrétariat de la liaison sectorielle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Tout commentaire au sujet du présent rapport ou de toute autre publication doit être adressé à TOSA, 125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 [Télec. : (613) 943-1103]. Vous pouvez également vous procurer le rapport *Le sud de la Floride, Lignes directrices pour les exportateurs canadiens de poisson, 1995* par le système de recherche documentaire par télécopieur, FAXLINK, au numéro (613) 944-4500.

Les recherches concernant le présent rapport ainsi que la présentation et la coordination ont été effectuées par Gary G. Smith d'INFI-GAR. Le rapport a été révisé par Martin Foubert du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et approuvé par Douglas Campbell et David Erickson du consulat du Canada à Miami. Les bases de données sur les personnes-ressources de l'industrie de la pêche aux États-Unis ont été fournies par Kim Newlan du NMFS du Département du Commerce des États-Unis, à Miami.